



## Année des mathématiques 2019-2020

publié le 16/09/2019 - mis à jour le 19/09/2019

### Descriptif :

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse a souhaité faire de l'année scolaire 2019-2020 l'« **Année des mathématiques** », en partenariat avec le **CNRS** et l'**Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)**.



L'année 2019/2020 est déclarée : « Année des mathématiques ». Elle est pilotée par le **CNRS** et l'**INSMI** (institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions) en partenariat avec le **Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse**. L'Année des mathématiques favorisera une collaboration encore plus accrue entre chercheurs en mathématiques, en didactique et en histoire des mathématiques, professeurs enseignant des mathématiques à tous niveaux, et formateurs d'enseignants.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site [Eduscol](#).

Consultez la [page dédiée aux ressources](#).



Académie  
de Poitiers

**Avertissement** : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.